

Feuille de route transition écologique : bilan 2022 et perspectives

1. Gouvernance/pilotage de la transition écologique

Un **COPIL de la transition écologique** a été mis en place et s'est réuni fin 2022. Il est composé de représentant.es des différents services et des composantes. Les thématiques qui seront abordées en 2023 sont les suivantes :

- Missions et déplacements professionnels ; Déplacements domicile-travail
- Achats, consommables, réception
- Matériel informatique, numérique
- Confort thermique été

Diane Dromard est **référente transition écologique** au sein du pôle présidence.

Durant l'année 2022, le choix a été fait de travailler prioritairement sur des **dossiers stratégiques** (bilan carbone, formation) et/ou qui ont été imposés par l'actualité de l'année 2022 (plan de sobriété). L'élaboration d'un **Schéma directeur** englobant ces différents sujets n'a pas encore été engagée, des éléments de cadrage ministériels sont attendus prochainement étant donné qu'un tel schéma va être obligatoire à l'horizon 2024.

2. Tri des déchets

2022 : déploiement des corbeilles de **tri du papier**, disposées auprès de chaque copieur, sur l'ensemble des campus (ramassage hebdomadaire).

2023 : Equipement des espaces extérieurs en corbeilles de **tri sélectif**, puis aux espaces intérieurs : définition et expérimentation d'un système de récupération de tous les déchets recyclables (modification des réceptacles et de l'organisation du ramassage)

3. Formation des étudiants

Constitution d'un **groupe de travail** (GT) qui s'est réuni à plusieurs reprises sur le développement de l'offre de formation transversale aux enjeux de transition écologique.

- **Nouveaux cours** sur la transition écologique proposés aux Licence dans le cadre des **enseignements d'ouverture** (création de 6 cours en 2022-23), dont le **Mooc Climat et transitions** conçu par des collègues de l'Université de Lyon 1 (1000 étudiants de Licence inscrits en 2022-23)
- Préparation de **capsules SHS** pour compléter le Mooc, qui sera proposé selon ce format interdisciplinaire en 2023-24

La campagne 2022-23 des congés pour projets pédagogiques (CPP) a été orientée sur le renfort de la formation à la transition écologique. A partir des expériences pédagogiques déployées dans le cadre des enseignements d'ouverture, de la collaboration avec Lyon 1 et des projets qui seront portés par les collègues en CPP, le GT travaillera à la mise en place **d'une offre pédagogique à caractère**

obligatoire pour tous les étudiants de premier cycle en 2025, conformément aux injonctions ministérielles

4. Sensibilisation de l'ensemble des usagers

La sensibilisation aux économies d'énergie s'est concrétisée dans le cadre du Plan de sobriété. La formation des personnels reste à organiser de manière plus systématique.

5. Réflexion sur l'empreinte carbone

Les résultats du bilan carbone (données de 2021 dans les secteurs de l'énergie, des déplacements professionnels et de l'équipement numérique) seront présentés au CA du 27/01/2023. Ce bilan fait état de diagnostics quantitatifs dans chacun de ces domaines, ainsi que pistes d'actions.

(Pour rappel)

Feuille de route transition écologique pour l'année 2021-2022

Dans le cadre de sa stratégie de transition écologique et de ses démarches pluriannuelles dans ce domaine, l'Université Lumière Lyon 2 se fixe les objectifs suivants pour l'année 2021-2022 :

- Poursuite de la mise en place d'une politique de gestion et de tri des déchets en l'étendant à l'ensemble des activités de l'université : il s'agira au cours de cette année universitaire de définir cette politique pour la rendre opérationnelle en 2022/2023.*
- Mise en place d'actions de sensibilisation et de formation de l'ensemble des usager.es et personnels de l'université aux enjeux de la transition écologique.*
- Lancement d'une réflexion sur l'empreinte carbone liée à l'ensemble des déplacements induits par les activités de l'Université, notamment les activités de recherche. Ce travail sera mené dans un premier temps, en 2021-2022, avec quelques structures dont l'expérience sera ensuite partagée en vue d'un élargissement de la démarche.*
- Dans le cadre de la nouvelle offre de formation (rentrée 2022), mise en place d'enseignements autour de la thématique de la transition écologique ou plus largement du développement durable.*
- Poursuite du travail engagé sur les clauses environnementales dans la passation des marchés passés par l'université.*
- Elaboration d'un schéma directeur de la transition écologique : pour formaliser l'ensemble de ces orientations et impliquer l'ensemble des acteur/trices (enseignant.es, enseignant.es-chercheur.es, étudiant.es, personnels BIATTS), l'Université se dotera rapidement d'un « Schéma directeur de la transition écologique ». Un groupe de travail (avec des représentant.es de l'ensemble des acteur/trices de notre université) sera constitué et aura pour mission d'élaborer les grandes orientations de ce document qui sera ensuite soumis aux instances.*